



Les rapports annuels de 2013 et de 2014 du Vérificateur Général sont rendus publics !

Bamako, le 26 mai 2015 - Monsieur Amadou Ousmane TOURE, Vérificateur Général du Mali, a rendu publics ses rapports annuels de 2013 et de 2014. Conformément à l'article 18 de la loi instituant le Vérificateur Général au Mali, ces rapports annuels ont été solennellement adressés au Président de la République et transmis au Premier Ministre, Chef du Gouvernement, ainsi qu'au Président de l'Assemblée Nationale.

Ces rapports font la synthèse des observations, analyses, critiques et suggestions formulées par le Vérificateur Général au titre des années 2013 et 2014.

Le rapport annuel 2013 fait la synthèse de 18 vérifications effectuées dont 1 vérification de performance, 3 vérifications de suivi des recommandations ainsi que 14 vérifications financières et de conformité. Il ressort des vérifications financières effectuées au titre de 2013 des irrégularités financières d'un montant total de 80,21 milliards de FCFA dont 12,28 milliards de FCFA au titre de la fraude et 67,93 milliards de FCFA au titre de la mauvaise gestion.

Quant au rapport annuel 2014, il fait la synthèse de 16 vérifications dont 13 vérifications financières, 2 vérifications de performance et 1 vérification intégrée de conformité et de performance. Il fait état d'irrégularités financières totalisant la somme de 72,88 milliards de FCFA dont 33,86 milliards de FCFA au titre de la fraude (soit 46,46% du montant total) et 39,02 milliards de FCFA au titre de la mauvaise gestion. Sur le montant total des irrégularités dues à la mauvaise gestion 5,27 milliards de FCFA sont recouvrables.

Ces deux rapports annuels ont concerné des services centraux et déconcentrés, des programmes de développement, des marchés publics et des délégations de service public ainsi que des établissements publics. Le Vérificateur Général a insisté sur le fait que *« cette diversification des vérifications a révélé un essor considérable d'une gestion publique qui, somme toute, cacherait des formes nouvelles de fraude et traduirait les contours de l'imagination audacieuse et tendancielle de certains gestionnaires, même si, il faut le noter, certaines améliorations ont été constatées au niveau de certains services vérifiés »*.

Selon Monsieur Touré, *« les rapports de vérification dont les synthèses alimentent ces rapports annuels ont relevé des insuffisances et faiblesses substantielles, multiformes et récurrentes, tant au niveau du contrôle interne que des opérations de la dépense publique, qui hypothèquent dangereusement la gestion des structures et organismes publics. Ces rapports confirment une mauvaise gestion généralisée d'autant plus déplorable qu'elle devient endémique et prend des formes nouvelles de spoliation de l'Etat. D'où la nécessité d'un véritable sursaut national en vue de bâtir une gestion publique saine et capable d'aider à la relance économique »*.

Le Vérificateur Général du Mali tient à saluer l'étroite collaboration du Pôle Economique et Financier ainsi que la mise en œuvre de recommandations par certaines entités vérifiées. Leurs actions combinées, en plus des régularisations financières survenues lors de missions de vérification, ont permis de recouvrer au profit du Trésor Public près de 6 milliards de FCFA, de 2011 à nos jours. Selon lui, *« ces recouvrements illustrent, d'une part, la bonne qualité de collaboration entre le BVG et les autorités judiciaires et, d'autre part, l'adhésion et l'appropriation des entités vérifiées aux résultats des travaux de vérification »*.